



DECLARATION D'UN FORFAIT

48 HEURES AVANT LE DEBUT DE LA RENCONTRE

Article 342 des Règlements généraux de la F.F.R.



Je soussigné

Fonction :

Club :

Entrez le texte sous la forme : Code FFR - Nom du club ou Code Rassemblement - Nom du rassemblement)

évoluant dans la compétition :

pour la saison

déclare faire forfait simple pour la journée , rencontre prévue le à

Contre :

Entrez le texte sous la forme : Code FFR - Nom du club ou Code Rassemblement - Nom du rassemblement)

Lieu de la rencontre :

Reconnais avoir pris connaissance de « **Article 342** - Les Forfaits » des Règlements Généraux de la **F.F.R.**

Reconnais avoir pris connaissance des « **Articles 511-2, 511-3** - Tableau des sanctions générales encourues » des Règlements Généraux de la **F.F.R.** faisant référence à « **Article 342** ».

Reconnais avoir pris connaissance de « **Article 656** - Forfaits matches retour » des Règlements Généraux de la **F.F.R.**, modifié dans le règlement des compétitions de la **Ligue Sud** Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la saison en cours.

Fait à :

Date :

COORDONNEES DU DECLARANT :

Téléphone	
Courriel	
Signature et Cachet Club	

GESTION DES COMPETITIONS

Lors de l'envoi de votre mail, toujours mettre en copie
epreuves@liguesud-ffr.fr

Après avoir complété et signé le présent document, merci de le transmettre par E-mail à l'adresse courriel ci-dessous :

competitions@liguesud-ffr.fr

Votre demande doit-être transmise aux destinataires ci-dessous :

- Président du club adverse.
- Directeur des arbitres (D.A.L) et responsable des représentants fédéraux
- Commission des litiges (reglements@liguesud-ffr.fr)

dans un délai de « **48 heures avant le début de la rencontre** ».

LIGUE SUD PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR DE RUGBY

579 Avenue Jean Moulin – 83220 Le Pradet – Tél. 33(0)4 94 41 17 40 – Fax. 33(0)4 94 41 92 61

2013N@ffr.fr – Siret : 834 153 132 000 16